

PNA Libellules & PNA Papillons de jour Déclinaisons Occitanie

Compte-rendu du 4^{ème} comité technique 12 février 2026



Ecole d'ingénieurs de Purpan - Toulouse



PNA Libellules & PNA Papillons de jour – Déclinaisons Occitanie

Compte rendu du 3^{ème} comité technique – 12 février 2026

Document réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie,



l'Office pour les insectes et leur environnement, antenne en Occitanie



et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie



Coordination des déclinaisons en Occitanie :

Baptiste CHARLOT – CEN Occitanie

Bastien LOUBOUTIN – Opie

Frédéric MARIE – DREAL Occitanie

Prise de notes : Audrey POUJOL (merci !)

Animation du Cotech et rédaction du compte-rendu :

Baptiste CHARLOT – CEN Occitanie & Bastien LOUBOUTIN – Opie

Date de réalisation : Février 2026

Citation recommandée :

CHARLOT B. & LOUBOUTIN B. (coord.), 2026. Compte-rendu du 4^{ème} comité technique régional – 12 février 2026. PNA Libellules et PNA Papillons de jour – Déclinaisons Occitanie. CEN Occitanie, Opie & DREAL Occitanie. 24 pp. + annexe

Table des matières

1. CONTEXTE	1
2. PERSONNES PRESENTES	2
3. PNA LIBELLULES (9H20-12H30)	4
3.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES	4
3.1.1. Actualités nationales	4
3.1.2. Actualités régionales	6
3.2. CORTEGE DES COURS D'EAU	11
3.3. CORTEGE D'ALTITUDE	12
3.4. PERSPECTIVES	13
4. PNA PAPILLONS DE JOUR (14H00-17H00)	14
4.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES	14
4.1.1. Actualités nationales	14
4.1.2. Actualités régionales	16
4.2. PAPILLONS PROTEGES EN OCCITANIE & SEQUENCE ERC	22
4.3. VERS UN DEPLOIEMENT DU STERF EN OCCITANIE	23
4.4. PERSPECTIVES	24
5. ANNEXE	25

1. CONTEXTE

Les deux déclinaisons en Occitanie des Plans nationaux d'actions (PNA) **en faveur des libellules et des Papillons de jour** sont animées par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie), et l'Office pour les insectes et leur environnement, antenne en Occitanie (Opie) et coordonnées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (DREAL Occitanie).

Le quatrième **comité technique** annuel s'est tenu le jeudi 12 février 2026 à Toulouse. Il permet de regrouper une bonne partie du réseau d'acteurs impliqués dans la conservation des odonates et des papillons de jour au niveau régional. La matinée a été consacrée au PNA Libellules et l'après-midi au PNA Papillons de jour.

Les deux demi-journées se sont déroulées en deux séquences. La première a permis de présenter les actualités nationales et régionales autour des PNA respectifs et de différentes actions menées l'année écoulée ou prévues en faveur des odonates, des papillons de jour et de leur conservation. La deuxième était centrée autour d'échanges sur plusieurs sujets identifiés dans les fiches actions des déclinaisons ou remontés par les partenaires régionaux et introduits. Ces séquences ont également permis à certains partenaires de présenter les résultats de projets menés ces dernières années dans la région. Enfin, chaque demi-journée se terminait par des échanges autour des perspectives d'actions pour l'année à venir.

La journée a été animée par Bastien Louboutin (Opie) et Baptiste Charlot (CEN Occitanie) avec le soutien de David Soulet et Audrey Poujol (CEN Occitanie) et de Frédéric Marie (DREAL Occitanie).

La journée est introduite par Frédéric Marie (DREAL Occitanie) qui rappelle l'animation partagée des deux déclinaisons entre le CEN Occitanie, l'Opie sous la coordination de la DREAL Occitanie.

2. PERSONNES PRESENTES

65 personnes ont pu suivre ce comité en présentiel ou en visio. Quelques personnes supplémentaires initialement inscrites n'ont pas pu participer à la journée en lien avec les conditions météorologiques survenues le jour du comité (vents violents avec une partie de la région en vigilance rouge).

Nom Prénom	Structure	Présentiel	Visio
Allain Mélanie	CD 31		●
Aubry Mathurin	GOR		●
Bador Marie	ETEN Environnement	●	
Barbezant Célia	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles		●
Bartet Tiphany	EPAGE Viaur	●	
Bergès Matthieu	Nature En Occitanie	●	
Bizet Daniel	COGard		●
Bonneton Aurélie	Adasea d'Oc	●	
Bourel Juliette	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles		●
Bouvard Constant	Atlam environnement - OPIE Midi-Pyrénées	●	
Brepson Loïc	Fédération Aude Claire		●
Bury Delphine	CEN Nouvelle-Aquitaine	●	
Catil Jean-Michel	Nature En Occitanie	●	
Charlot Baptiste	CEN Occitanie	●	
Danfloss Samuel	Muséum de Toulouse	●	
Decaux Clément	EPAGE Viaur	●	
Dejeanne Christelle	DDT 65	●	
Duhoux Julie	PNR Pyrénées ariégeoises	●	
Dulac Florine	PNR Corbières-Fenouillèdes		●
Dumont Jérôme	DDT 48		●
Dunyach Lily	Fédération des réserves naturelles catalanes		●
Février Jérémie	Cabinet Barbanson Environnement		●
Fillet Coraline	AREMIP		●
Fonteneau André	OFB		●
Fouliard Douglas	Cabinet Barbanson Environnement		●
Gaunet Aurélien	GOR		●
Gourvil Pierre-Yves	CEN Nouvelle-Aquitaine	●	
Grangeaud Alice	CEN Occitanie	●	
Hadjadj Florine	ANA CEN Ariège	●	
Jamier Myriam	Parc National des Cévennes		●
Jaulin Stéphane	Opie		●
Kaman Sandra	Adasea 32	●	
Kostrzewa Claire	CC Pyrénées audoises		●
Lacaze Vincent	ANA CEN Ariège	●	
Le Falher Kévin	CEN Nouvelle-Aquitaine		●
Lemaire Céline	Agence MTDA		●

Nom Prénom	Structure	Présentiel	Visio
Lhez Christophe	Réserve Nationale d'Orlu	●	
Louboutin Bastien	Opie	●	
Marchal Cécilia	CC Causses Aigoual Cévennes		●
Marie Frédéric	DREAL Occitanie	●	
Mateo-Espada Ennaloël	Opie		●
Martin Peguy Clément	CC Pyrénées audoises		●
Moro Louis	Adasea d'Oc		●
Noyes Thibault	DDT 09	●	
Parret Alexis	Les Ecologistes de l'Euzière		●
Pelozuelo Laurent	Université de Toulouse	●	
Pontcharraud Laurent	CEN Occitanie	●	
Poujol Audrey	CEN Occitanie	●	
Prat Esteban	ETEN Environnement	●	
Quélennec Céline	Fédération des réserves naturelles catalanes		●
Rafton Thibault	Indépendant		●
Raquin Ghalia	Atlam environnement	●	
Reboul-Thibert Lou-Baptiste	Gard Nature		●
Riou Ghislain	Nature En Occitanie	●	
Rodriguez Juan Pablo	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles		●
Rolando Séléna	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles		●
Rombaut Cyril	Parc National des Cévennes	●	
Rombaut Dominique	PNR Causses du Quercy		●
Rozières Fabienne	DDT 09		●
Salvaire Louis	Fédération Aude Claire		●
Sobczyk Moran Gaëlle	Opie		●
Soulet David	CEN Occitanie	●	
Soustelle Cyril	CD 30		●
Talhoët Samuel	LPO Occitanie		●
Ton Louis	CEN Occitanie		●

En bleu, personnes présentes uniquement pour le volet libellules

En orange, personnes présentes uniquement pour le volet papillons de jour

3. PNA LIBELLULES (9H20-12H30)

3.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES

3.1.1. ACTUALITES NATIONALES

Un tour d’horizon des actualités nationales est effectué par Baptiste Charlot et Bastien Louboutin en remplacement de Valérie-Anne Lafont (Opie), animatrice nationale du PNA. La présentation support projetée pendant le comité est **disponible en annexe** de ce compte-rendu. Le comité de pilotage national a eu lieu le 28 janvier 2026 dont le compte-rendu sera diffusé sur le site du PNA.

- **STELI – Suivi temporel des libellules**

Le STELI est le protocole de référence pour le suivi des populations d’odonates hors cortèges de grands cours d’eau et d’altitude (pour lesquels les protocoles recommandés sont respectivement le SOGAP et CIMaE). Une mise à jour du protocole a été diffusée et testée en 2025. La principale différence avec l’ancienne version concerne le nombre de passages qui était auparavant de trois par période (pour un total de neuf passages si on voulait suivre les trois périodes) et qui a été réduit à trois (au minimum) pour l’ensemble de la saison de terrain. Suite à cette année de test, un premier bilan va être réalisé afin de valider cette nouvelle mouture du protocole. Toutes les informations sur ce protocole sont disponibles sur la page dédiée sur le site du PNA : <https://libellules.pnaopie.fr/steli/>

Une modernisation des supports liés au protocole a également été réalisée en 2025 : nouveau logo, tutoriel de saisie des données et lettre d’informations dédiée. Un bilan des quatorze années de mise en œuvre du protocole est également prévu en vue de la publication d’un livret de synthèse.

Si vous avez des données STELI qui ne sont pas saisies ou remontées, n’hésitez pas à vous rapprocher des animateurs régionaux ou nationaux.

- **SOGAP – Suivi des odonates gomphidés et anisoptères prioritaires**

Le SOGAP est le protocole de référence pour le suivi des odonates de cours d’eau ; il est co-animé par Renaud Baeta (Caudalis) et Valérie-Anne Lafont (Opie). Après une première phase de recherche et développement entre 2022 et 2024 ayant abouti à une version finalisée du protocole, l’année 2025 a vu la mise en place au printemps d’une plateforme en ligne regroupant un module de tirage automatisé des mailles de suivi ainsi que des tutoriels pour son utilisation et pour la saisie des données produites. Au total, 113 comptes ont été créés sur cette plate-forme, 163 mailles ont été tirées au sort sur lesquelles environ 14 000 exuvies ont été collectées et identifiées.

En fin d’année 2025, une réunion technique de bilan de l’année a permis de regrouper plus d’une cinquantaine de personnes. Le support de cette réunion technique ainsi que toutes les infos liées au SOGAP (dont la plate-forme en ligne) sont disponibles sur la page dédiée sur le site du PNA : <https://libellules.pnaopie.fr/sogap/>

Pour la période 2026-2028, une convention pluriannuelle avec l'OFB va permettre la poursuite du suivi du projet avec notamment le développement de la plate-forme en ligne et la création de nouveaux outils tels que des indicateurs de tendance d'évolution des populations à différentes échelles.

- **MHEO**

Le protocole MHEO a pour objectif d'évaluer l'état de conservation des zones humides. Il est coordonné à l'échelle nationale par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et doit être décliné dans les différents grands bassins versants à l'échelle nationale. Les odonates constituent un des indicateurs retenus pour cette évaluation. Un groupe de travail national sur les odonates a donc été mis en place et intègre l'animation nationale du PNA. Il vise notamment à échanger sur l'harmonisation entre le protocole issu de la boîte à outils MHEO et le STELI. En outre, une calculatrice permettant l'analyse des résultats (et déjà fonctionnelle dans certains bassins versants) est en cours de développement sous Géonature.

- **Vigie-Lib**

Vigie-Libellules est un site en cours de création ayant pour objectif de centraliser et de présenter les différents protocoles sur les libellules. Il contiendra un onglet par protocole (STELI, SOGAP, CIMaE...) avec une description, des personnes ressources, etc. Il proposera également un arbre de décision permettant d'orienter les gestionnaires dans le choix du protocole en fonction des espèces ou cortèges d'espèces ciblés, des objectifs et des moyens disponibles. En 2025, plusieurs groupes de travail ont eu lieu permettant de finaliser la rédaction des fiches de présentation des différents programmes. La prochaine étape est le développement d'une maquette de développement pour le site web et aura lieu au premier trimestre 2026.

- **GT *Lestes macrostigma***

Un webinaire sur *Lestes macrostigma* s'est tenu le 6 novembre 2025. Réunissant 23 personnes, il a été l'occasion de présenter cinq projets ciblant l'espèce et notamment la gestion de ses habitats. Le support de cette journée est disponible sur la page dédiée à l'espèce sur le site du PNA : [Lestes macrostigma](#)

Un protocole spécifique de suivi de l'espèce est en cours de rédaction et devrait être publié dans [Martinia](#) en début d'année 2026.

- **Liste rouge nationale**

Une actualisation de la Liste rouge nationale est prévue, près de dix ans après la première mouture publiée en 2016. Coordinée par l'Opie, ce travail va débuter en 2026 avec la validation du référentiel national et la collecte des données et devrait s'étaler jusqu'en 2028.

- **Communication**

Plusieurs outils de communication sont disponibles au niveau national :

- le site du PNA regroupe de nombreuses infos nationales et régionales sur le PNA et les déclinaisons régionales (<https://libellules.pnaopie.fr/>) : fiches espèces, comptes-rendus de comités et rapport d'étude...

- quatre lettres d'informations ont été diffusées en 2025. 304 personnes étaient abonnées en janvier 2026. N'hésitez pas à vous inscrire à la liste de diffusion et à faire remonter des actualités sur les projets que vous menez localement.
- des supports de formation présentant le PNA ainsi que les programmes SOGAP, STELI et CIMaE

Un livre pour les 3-6 ans « Demoiselle Isabelle, où es-tu ? » a également bénéficié d'une relecture PNA. Ecrit par Audrey Van den Berg et illustré par Alexandra Jacquin, il est sorti le 22 janvier 2026 et disponible en librairie.

L'animatrice nationale a également participé au séminaire de mutualisation des PNA qui s'est tenu les 19 et 20 novembre 2025 à Tours. Ces deux jours, regroupant environ 90 personnes, ont été l'occasion d'échanger entre les animateurs nationaux et régionaux sur la mise en œuvre de leur PNA respectif.

● Priorités 2026

Suite à un sondage diffusé auprès des animateurs des déclinaisons régionales du PNA, une priorisation des actions prévues pour l'année 2026 a été effectuée :

Action hautement prioritaire	Organiser le travail de la Liste rouge nationale
Actions prioritaires	Appui en région (suivi des déclinaisons, participation aux comités régionaux, assistance sur les dossiers de demande de subvention...) Animation et suivi des dispositifs de suivi (SOGAP, STELI, CIMaE...) Animation des groupes de travail
Actions prioritaires	Formations aux protocoles de suivi (SOGAP, STELI...) Lien avec les autres PNA (Milieux humides, Mares...) et dispositifs (MHEO) Actualisation du site internet du PNA Diffusion de l'information sur le PNA
Action non prioritaire	-

3.1.2. ACTUALITES REGIONALES

Un tour d'horizon (non-exhaustif) des actualités régionales est effectué par Baptiste Charlot, Bastien Louboutin et plusieurs partenaires présents. La présentation support projetée pendant le comité est **disponible en annexe** de ce compte-rendu.

• Amélioration des connaissances

Action C1 : Poursuivre l'inventaire des Odonates

Quelques exemples de prospections ciblées sur plusieurs espèces à enjeu régional réalisées en 2025 :

- **Macromia splendens** – Découverte par Loïc Brepson (Fédération Aude Claire) de l'espèce sur deux petits cours d'eau de l'Aude, le ruisseau de Saint-Berland et le Sals, via la mise en place du SOGAP. La collecte d'exuvies sur ces deux cours d'eau a permis d'y confirmer l'autochtonie de l'espèce.

- ***Coenagrion lunulatum*** – Plusieurs dizaines, voire centaines, d’imagos ont été observés fin mai 2025 sur la tourbière de Montorzier sur l’Aubrac aveyronnais par Alexis Parret (Ecologistes de l’Euzière) et Théo Chassagnard ; il s’agit des plus gros effectifs dénombrés sur cette unique station actuelle en Occitanie où une trentaine d’individus avait déjà été observés en 2024 depuis sa découverte en 2013. Des individus isolés ont également été contactés sur d’autres sites du secteur sur lesquels il sera intéressant d’identifier si l’espèce se maintient sur ses différentes stations lors des prochaines années. Un rapprochement avec le CEN Auvergne qui mène un programme sur l’espèce va être fait.
- ***Aeshna juncea*** – Suite à la découverte de quelques exuvies sur une mare des Monts de Lacagne (Tarn) en 2024, la reproduction de l’espèce y a été confirmée en 2025 par la collecte de nouvelles exuvies (B. Charlot). Il s’agit de la seule station reproductrice connue pour l’espèce dans le sud-ouest du Massif central, où les populations semblent isolées des noyaux pyrénéens et cévenols.

Action C2 : Améliorer les connaissances sur les Odonates

Des études ont été menées en 2025 sur plusieurs espèces à enjeu régional.

- ***Lestes macrostigma*** – Une synthèse et analyse des données de présence de l’espèce a été effectuée au cours d’un stage (Sybille Roger, encadrée par Philippe Lambret à la Tour du Valat) à l’échelle du noyau camarguais. Elle montre que la plupart des stations connues sont localisées au sein d’aires protégées (notamment le marais du Vigueirat). L’espèce se maintient principalement sur des habitats s’asséchant en été mais en eau en hiver et au printemps pour permettre le développement des larves. Un article de valorisation de ces résultats est en cours de rédaction. Côté Occitanie, après plusieurs années sans observations, quelques tandems en pontes ont été observés en 2025 sur le secteur de la Capelude au Grau-du-Roi ; au regard des précipitations de cet hiver, on peut espérer un maintien de l’espèce sur le site en 2026.
- ***Cordulegaster bidentata*** – Une étude sur l’habitat larvaire de l’espèce a fait l’objet d’un stage réalisé par Laëtitia Bellouin-Favreau et encadré par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes et l’Opie. Menée sur les réserves de Nohèdes et de Jujols, elle a permis d’y préciser la répartition des deux espèces de cordulégastrés et d’étudier leurs préférences en termes d’habitats larvaires. Le rapport de stage est disponible ici : [Rapport de stage L. Bellouin-Favreau](#)

Action C3 : Suivre l’évolution des populations d’Odonates

Quelques exemples de suivis ciblés sur plusieurs espèces à enjeu régional réalisés en 2025 :

- ***Somatochlora flavomaculata*** – Un suivi des populations gersoises a été réalisé par Jean-Michel Catil (Nature En Occitanie) dans la continuité d’un STELI mené sur ces sites il y a quelques années. Dans le Bois du Marais (Cazaubon), seuls quelques imagos en vol ont pu être contactés en 2025 et aucune exuvie n’a été récoltée ; les épisodes de sécheresse ont largement impacté les fossés où l’espèce était connue. A proximité, dans la vallée de la Dauze (Panjas), où l’espèce était également mentionnée, aucun imago n’a été observé en 2025 au cours du suivi. Que ce soit en termes d’effectifs ou de qualité des habitats, il semble y avoir une réelle dégradation pour cette espèce dans cette partie de la région.

- **Cortège des cours d'eau (*M. splendens*, *O. curtisii*, *G. graslinii*)** – Plusieurs suivis des odonates de cours d'eau sont réalisés dans la région, notamment sur les sites Natura 2000. Deux exemples sont évoqués : le site Moyenne Vallée du Lot inférieure, où un suivi a été mené par le PNR des Causses du Quercy entre 2020 et 2025, et le site Vallée du Viaur où l'Epage Viaur mène le suivi depuis 2019. Sur ces deux sites, les mêmes tendances sont observées avec une stabilité des populations de cordulies (*M. splendens*, *O. curtisii*) et un déclin marqué des populations de gomphes, notamment *G. graslinii*. Ce résultat correspond aux tendances observées sur d'autres cours d'eau de la région ainsi qu'à l'échelle nationale. Pour le site du Viaur, le suivi sera poursuivi en 2026 avec un passage au protocole SOGAP. Un troisième exemple de suivi des espèces de ce cortège d'espèces, sur deux sites Natura 2000 animés par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, a été présenté plus en détail au cours de la seconde partie de la matinée (cf. § 3.2).

Action C4 : Valoriser les connaissances sur les Odonates

Dans le cadre du SINP Occitanie, dont le pôle Invertébrés est coordonné par le CEN Occitanie et l'Opie, l'intégration et la validation des données se poursuit. Environ 28 000 données supplémentaires ont été intégrées en 2025 et le taux de validation est désormais de 98,8% (95,6% validées automatiquement et 3,1% validées manuellement).

● Gestion & Conservation

Action G1 : Améliorer la prise en compte des Odonates dans les espaces naturels gérés

Dans le cadre de la politique Natura 2000 dont elle a récupéré la coordination depuis quelques années, la Région Occitanie a sollicité les animateurs des PNA et des déclinaisons régionales pour améliorer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. Afin de coordonner les actions menées sur ces espèces sur les sites Natura 2000 à l'échelle régionale, un travail de synthèse des connaissances et de hiérarchisation des espèces a été effectué. Pour les odonates, *Macromia splendens* et *Gomphus graslinii* sont ainsi classés en priorité 1 pour la mise en place d'actions (inventaires et suivis notamment) alors que *Coenagrion mercuriale* et *Oxygastra curtisii* ont été évalués en priorité 2 (sur trois niveaux de priorité). Ce travail a également été l'occasion de diffuser aux services Natura 2000 de la Région Occitanie les protocoles existants pour le suivi de ces espèces (SOGAP, STELI).

Taxons		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Pression minimale d'inventaires
Odonates de milieux stagnants (mares, étangs, lacs...) et des petits cours d'eau (ruisseaux, fossés...) - cortège														4 passages entre avril et septembre (à adapter à l'altitude et au contexte biogéographique)
Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	Plaine méd.			Imagos									2 passages pendant la période de vol principale des imagos
		Plaine atl.				Imagos								
		Collinéen/Montagnard					Imagos							
Odonates de grands cours d'eau (rivières, fleuves méditerranéens) - cortège						Exuvies								2 passages entre mai et juillet
Gomphus graslinii	Gomphe de Graslin						Exuvies (imagos)							2 passages pendant la période d'émergence des imagos
Macromia splendens	Cordulie splendide						Exuvies (imagos)							2 passages pendant la période d'émergence des imagos
Oxygastra curtisii	Cordulie à corps fin					Exuvies (imagos)								2 passages pendant la période d'émergence des imagos
Stylurus flavipes	Gomphe à pattes jaunes						Exuvies							2 passages pendant la période d'émergence des imagos

Tout au long de l'année, les animateurs régionaux ont également été sollicités par des gestionnaires de sites pour échanger et participer à différentes réunions sur les enjeux odonates locaux (COPIL, évaluation de DOCOB, mise en place d'inventaires et de suivis...).

Action G4 : Améliorer la prise en compte des Odonates dans la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) et dans les politiques d'aménagement du territoire

Une diffusion auprès de la DREAL Occitanie de préconisations pour les inventaires ciblant les odonates a été effectuée. Ces préconisations concernent notamment les espèces protégées et leur recherche dans les études réglementaires. Pour chaque espèce, des informations sur la pression minimale nécessaire pour la conduite d'inventaires ont été listées : stades biologiques, période de l'année (parfois variable selon l'altitude et la zone biogéographique), nombre de passages... L'objectif étant une amélioration de la prise en compte de ces espèces dans les études réglementaires.

Outre les actions d'évitement, de réductions et de compensation (impossible pour les espèces de grands cours d'eau), des mesures d'accompagnement peuvent être mis en place. Elles permettent par exemple de financer la mise en œuvre d'actions du PNA, telles que des études d'amélioration des connaissances sur l'écologie des espèces.

• Information & Sensibilisation

Action S1 : Former le public professionnel au suivi des Odonates et à la gestion de leurs habitats

Les journées d'information et de formation à destination des professionnels concernés par les odonates et leurs habitats initiés en 2024 ont été poursuivies en 2025 avec des journées organisées par les animateurs de la déclinaison en Plaine atlantique (Gers, Tarn-et-Garonne, nord de la Haute-Garonne – 27 mai), dans l'ouest des Pyrénées (Hautes-Pyrénées, sud de la Haute-Garonne – 1^{er} juillet), en Aveyron (3 juillet) et dans l'Aude (24 septembre), cette dernière co-organisée en partenariat avec la Fédération Aude Claire. Ces journées ont permis de réunir au total environ une cinquantaine de personnes, issues de profils diversifiés (associations naturalistes, syndicats de rivière, gestionnaires d'espaces naturels, services de l'état, collectivités, fédération de pêche, CPIE...) présentant un niveau de connaissances variables sur les odonates. Les journées se sont divisées entre matinée en salle, permettant de balayer différentes thématiques liées aux odonates (biologie, écologie, enjeux locaux, facteurs dégradants, gestion favorable, protocoles d'inventaires et de suivi, gestion des données, ressources mobilisables), et après-midi sur le terrain afin d'illustrer ces différents éléments. Les journées localisées sur le bassin-versant Adour-Garonne ont également permis d'informer les participants sur l'indicateur odonates de la boîte à outils MHEO.

La mise en place de formations dédiées à certains acteurs travaillant à des échelles plus larges que les départements (bureaux d'étude) ou ayant des besoins spécifiques (DDT) est discutée.

Action S2 : Sensibiliser les acteurs du territoire aux Odonates et à leur conservation

Un livret sur les odonates patrimoniaux du département de l'Aude a été réalisé par la Fédération Aude Claire via des financements du département de l'Aude. Il a notamment été diffusé au cours de la journée de formation réalisée dans ce département en septembre 2025. Ce document est disponible

en version numérique sur le site du PNA ([Livret odonates Aude](#)) et en version papier auprès de la Fédération Aude Claire.

Deux nouvelles lettres d'actualités régionales ont été diffusées en juin et décembre 2025. Elles sont communes aux déclinaisons régionales des PNA en faveur des libellules, des papillons de jour et des pollinisateurs et ont pour but d'informer l'ensemble des partenaires impliqués, de près ou de loin, dans la conservation de ces différents groupes, sur les actualités régionales. Elle permet également de valoriser les différents projets menés que ce soit au niveau régional ou plus localement. Prévue pour être publiée à une fréquence semestrielle, la prochaine édition sortira à la fin du printemps 2026. N'hésitez pas à nous partager vos actualités et les projets menés localement en faveur des libellules afin qu'ils puissent être diffusés à l'ensemble du réseau régional !

- **Animation et coordination de la déclinaison**

Mise en place d'une procédure de délégation des autorisations de capture espèces protégées

Une procédure de délégation des autorisations de capture des espèces d'odonates protégées a été mise en place en fin d'année 2025 avec l'appui de la DREAL Occitanie. Ces autorisations ont été délivrées au CEN Occitanie et à l'Opie avec la possibilité pour ces deux structures de les déléguer aux partenaires régionaux. Elles permettent la capture pour identification avec relâcher immédiat des imagos ainsi que la récolte et la conservation des exuvies des cinq espèces d'odonates protégées présentes dans la région. A noter qu'elles ne concernent pas des projets plus impactant pour les individus, comme des opérations de Capture-Marquage-Recapture ou des prélèvements génétiques, qui nécessitent toujours le dépôt de demandes spécifiques auprès de la DREAL Occitanie. De même, les gestionnaires d'espaces naturels protégés, comme les réserves, doivent toujours faire une demande spécifique pour la mise en place d'actions ciblant des espèces protégées sur ces espaces.

Afin de bénéficier de ces autorisations, un formulaire de demande est disponible pour les partenaires régionaux ([Formulaire autorisation espèces protégées](#)) et à remplir individuellement. Un mail détaillant le cadre d'application de ces autorisations (détail des modes de capture, espèces ciblées, date d'application, remontée des données au SINP régional) est alors transmis aux partenaires. Une fois ces **conditions acceptées par retour de mail** (pensez à le faire pour ceux qui ne l'ont pas encore fait), l'arrêté de dérogation ainsi qu'une lettre de délégation nominative sont alors envoyés aux partenaires et utilisables dans le cadre de leurs actions d'inventaires et de suivis. Ces délégations sont valables pour une **période d'un an**. A la fin de chaque année, un bilan des données produites sera réalisé par les animateurs régionaux auprès des bénéficiaires de ces autorisations. Si toutes les conditions d'application sont respectées, un renouvellement automatique des délégations sera effectué pour l'année suivante.

Un premier envoi de délégation a été effectué en décembre 2025 et permet à 50 partenaires d'en bénéficier pour l'année 2026. Un nouvel envoi est prévu en fin d'hiver 2026 en amont de la saison de terrain. Un premier bilan de cette procédure sera réalisé en fin d'année 2026.

3.2. CORTEGE DES COURS D'EAU

Plusieurs projets et sujets concernant le cortège des odonates de cours d'eau sont présentés pour entamer la seconde partie de la matinée.

Une présentation du **suivi des odonates d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000 de la Vallée du Galeizon et des Hautes Vallées de la Cèze et du Luech** est effectuée par Juan Pablo Rodriguez (Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles), animateur du site, et Juliette Bourrel (INRAE), qui a réalisé son stage de master II sur ce sujet en 2025. Le rapport de stage est disponible sur le site du PNA ([Rapport stage J. Bourrel](#)).

Suite à la présentation, des échanges ont lieu sur l'intérêt de disposer de relevés de températures dans les cours d'eau afin de les analyser en parallèle des résultats des suivis. Cela demanderait malgré tout une homogénéisation des relevés de température (distance de la berge, profondeur...) afin de pouvoir les comparer entre eux.

Un **outil cartographique** sur la répartition régionale des espèces protégées de grands cours d'eau, développé par le CEN Occitanie, est présenté ([Outil cartographique](#)). L'ensemble des cours d'eau de la région où au moins une espèce protégée (*M. splendens*, *O. curtisii*, *G. graslinii*, *S. flavipes*) est connue ont été découpés en tronçons de cinq kilomètres. Sur chaque tronçon et pour chaque espèce, un statut a été affecté parmi les suivants sur la base des connaissances disponibles :

- reproduction (exuvies, larves, comportement de ponte – 2013-2024)
- présence (imago sans indice de reproduction – 2013-2024)
- reproduction ancienne à actualiser (avant 2013)
- présence ancienne à actualiser (avant 2013)
- présence potentielle (tous les tronçons en aval des données connues ainsi que les tronçons situés environ vingt kilomètres en amont de la dernière donnée)
- absence probable

Cet outil a vocation à être diffusé largement à toutes les personnes et structures travaillant sur les odonates et leurs habitats. Il a pour objectif de servir à la fois d'outil de synthèse des connaissances et d'outil d'alerte pour une meilleure prise en compte des espèces dans les différents projets ciblant les cours d'eau dans la région.

Un point d'information est ensuite effectué sur le **GT national *Macromia splendens***. Animé par Valérie-Anne Lafont, ce groupe de travail s'est réuni deux fois en 2025 en avril et en novembre. Il a permis de regrouper les animateurs régionaux des régions concernées par l'espèce (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi que quelques experts locaux et d'échanger sur les actions à mener en faveur de l'espèce. Un annuaire de l'ensemble des acteurs concernés par l'espèce et regroupant près de 80 personnes (naturalistes, animateurs Natura 2000, gestionnaires de sites...) a pu être établi et auquel un sondage a été envoyé en juin 2025 pour recueillir des informations sur les actions menées localement, sur les difficultés rencontrées, sur les besoins et sur la remontée de la bibliographie disponible. Au total, plus de 70 documents ont pu être compilés dont une partie sont disponibles sur la page dédiée à l'espèce sur le site du PNA ([Macromia splendens](#)). Sur la base de celui développé en Occitanie, une extension de l'outil cartographique à l'ensemble des cours d'eau où l'espèce est présente en France est également en cours de création. La possibilité d'organiser des GT élargis à l'ensemble des personnes de l'annuaire a également été évoqué. Enfin, parmi les actions

réalisées dans le cadre de ce GT, une demande a été réalisée auprès des DREAL des régions concernées par l'espèce pour récupérer la liste des projets ayant fait l'objet d'une demande de dérogations espèces protégées.

Pour faire suite à ces échanges lors du GT, le CEN encadre depuis début février et jusqu'à juin 2026 un stage sur le sujet réalisé par Alice Grandgeaud. L'objectif de ce stage est de dresser un **état des lieux de la prise en compte des espèces protégées de cours d'eau dans les études réglementaires** dans le but d'identifier d'éventuelles lacunes et d'améliorer cette prise en compte via une procédure standardisée. Initialement ciblé sur *M. splendens*, la demande va être étendue aux autres espèces protégées de cours d'eau (*O. curtisii*, *G. graslinii*, *S. flavipes*). L'analyse des études permettra d'évaluer plusieurs paramètres : les espèces sont-elles citées dans le dossier ? ont-elles été recherchées ? via quel protocole ? quel est l'impact du projet sur ces espèces ? des mesures d'évitement, de réduction, de compensation ou d'accompagnement ont-elles été préconisées ? ont-elles été mises en œuvre ? ont-elles été évaluées ? Afin de disposer d'un panel d'études ciblant les cours d'eau le plus large possible, une demande complémentaire va également être faite auprès des DDT qui instruisent les dossiers Loi sur l'eau localement. Suite aux échanges durant le comité, cette demande va être également étendue aux dossiers ciblant la loutre (voire les poissons migrateurs), qui fréquentent les mêmes habitats et qui sont plus souvent pris en compte, afin d'analyser des dossiers dans lesquels les espèces d'odonates protégées ne sont pas citées alors qu'elles sont connues sur les cours d'eau ciblés. Une sollicitation directe des principaux gestionnaires d'ouvrages sur cours d'eau, comme EDF, pourrait être intéressante à mener car certaines opérations, comme l'entretien courant des barrages, ne font pas l'objet d'études réglementaires.

3.3. CORTEGE D'ALTITUDE

Plusieurs projets et sujets concernant le cortège des odonates d'altitude, regroupant des espèces menacées en Occitanie, sont ensuite présentés.

Un bilan des prospections ciblées sur *Somatochlora arctica* dans l'est des Pyrénées depuis 2023 est présenté par Vincent Lacaze (ANA-CEN Ariège), Loïc Brepson (Fédération Aude Claire) et Mathurin Aubry (GOR). Plusieurs stations de présence de l'espèce ont été actualisées ces dernières années et quelques nouvelles stations ont été découvertes en Ariège et dans l'Aude. L'espèce fréquente des habitats de gouilles au sein de tourbières où les zones d'eau libre sont quasiment absentes ; cela rend la recherche des exuvies plus difficiles, d'autant plus dans ces contextes montagnards où la météo limite la fenêtre de recherche avec des exuvies rapidement lessivées. Les exuvies sont à rechercher assez tôt en saison (fin juin voire dès la mi-juin), plusieurs semaines avant de voir les adultes patrouiller sur les sites.

Une étude génétique sur *Aeshna juncea* à l'échelle de l'ouest de l'Europe est actuellement coordonnée par Marie Lamouille-Hébert (FNE 74), animatrice de la déclinaison régionale du PNA en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette étude vise à caractériser les capacités de dispersion de l'espèce et la connectivité entre les différentes populations ouest-européennes, notamment entre les différents massifs montagneux. Les prélèvements génétiques d'individus (cinq prélèvements par secteur comprenant soit des individus morts, soit des exuvies de moins de 24 heures, soit des prélèvements de pattes d'imagos vivants) ont débuté en 2025 et se poursuivront en 2026. Une carte des secteurs ciblés en

Occitanie est présentée avec des stations réparties dans les Pyrénées et le Massif central. Plus d'informations sont disponibles sur la page du projet : [Etude génétique A. juncea](#)

Le projet Lacustris est ensuite présenté par David Soulet (CEN Occitanie). Porté par le CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, il cible les lacs d'altitude des Pyrénées et inclut un volet sur les odonates détaillé selon trois axes :

- Consolidation des connaissances via des prospections ciblées et l'actualisation de données de présence de plusieurs espèces boréo-montagnardes ciblées par la déclinaison régionale (*C. hastulatum*, *L. dryas*, *L. sponsa*, *A. juncea*, *A. grandis*, *L. dubia*, *S. flaveolum*, *S. danae*, *S. vulgatum*...). Une vingtaine de stations seront ciblées en 2026 et 2027 sur l'ensemble de la chaîne et sur lesquels sera appliqué le protocole CIMaE déjà déployé sur d'autres stations pyrénéennes en 2021 et 2022 ([CIMaE](#)).
- Evaluation de l'état de conservation des stations avec proposition de mesures de gestion et mise en œuvre sur deux sites pilotes
- Communication et valorisation scientifique des résultats (articles, newsletter, séminaire...)

Ce projet débute en 2026 pour une durée de trois ans au cours desquels plusieurs partenaires locaux seront impliqués.

3.4. PERSPECTIVES

Plusieurs propositions d'actions à mener en 2026 et dans les années à venir sont listées. Certaines sont dans la continuité d'actions déjà entamées ou déjà évoquées les années précédentes, d'autres proviennent de retours de partenaires régionaux. Quelques-unes de ces propositions sont discutées pour clôturer la matinée.

Cartographie des zones à déficit de connaissance

Une cartographie des zones à déficit de connaissance est évoquée. Elle pourrait prendre la forme d'une évaluation du nombre d'espèces connu par commune ou par maille en fonction de la diversité potentielle. Le travail de modélisation de la répartition des espèces mené à l'échelle régional dans le cadre du projet CléδιοMitoc pourrait également être mobilisé. Cette cartographie permettrait d'orienter les futures prospections odonatologique sur des secteurs de la région moins prospectés.

Poursuite des journées départementales d'information en 2026

Dans la continuité de celles proposées en 2024 et 2025, de nouvelles journées d'information départementales sont prévues pour 2026 dans les derniers départements de la région : Tarn, Lozère, Hérault et Pyrénées-Orientales. A la suite de cette année, l'ensemble de la région aura ainsi été couverte sur cette période de trois ans.

Séminaire de mi-parcours de la déclinaison

L'année 2027 marquera la mi-parcours de la déclinaison régionale du PNA libellules en Occitanie. La possibilité d'organiser le comité technique sur une journée entière plutôt que sur une demi-journée est discutée. Cela permettrait notamment de laisser plus de temps à la fois aux présentations et aux échanges mais demanderait à mobiliser les partenaires sur une journée entière (ce qui est généralement fait chaque année dans les autres régions). Un déplacement pour un séminaire de mi-parcours sur deux jours avec la journée PNA papillons, peut également motiver à faire le déplacement. Un lieu potentiel d'accueil est évoqué par l'ANA en Ariège.

4. PNA PAPILLONS DE JOUR (14H00-17H00)

4.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES

4.1.1. ACTUALITES NATIONALES

Un tour d’horizon des actualités nationales est effectué par Gaëlle Sobczyk Moran (Opie), animatrice du PNA papillons de jour. La présentation support projetée pendant le comité est disponible en annexe à ce compte-rendu.

Bilan du séminaire de mi-parcours

Le séminaire de mi-parcours du PNA papillons s’est tenu le 14 et 15 janvier 2025 à Paris, réunissant 60 participants en présentiel et 40 en visio-conférence. Les actes sont disponibles sur le site du PNA :

<https://papillons.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2025/05/Actes-du-seminaire-mi-parcours-du-PNA-Papillons-de-jour-14.15-janvier-2025.pdf>

Le bilan technique et financier de mi-parcours a été rédigé et validé par le CNPN le 20 février 2025 :

<https://papillons.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2025/05/Actes-du-seminaire-mi-parcours-du-PNA-Papillons-de-jour-14.15-janvier-2025.pdf>

STERF

La formation à la mise en œuvre du protocole Sterf est toujours disponible et réalisable en région accompagné de l’animateur national du STERF à l’Opie (Mathieu De Flores mathieu.deflores@insectes.org)

L’application mobile *Butterfly count* et le site internet du Sterf eBMS sont disponibles en français : <https://butterfly-monitoring.net/fr>, les mini-guides sont toujours disponibles pour les secteurs de plaines tempérées et pour la zone méditerranéenne. À noter qu’étant plus succincts, ils ne sont pas aussi exhaustifs que des livres de détermination plus complets en termes d’espèces ou de critères présentés.

À partir du formulaire de recensement des données Sterf a permis à la sigiste de l’Opie d’intégrer 612 000 données au site eBMS et à l’INPN. Cette intégration a été complexe liée aux coordonnées GPS des transects.

Un module GeoNature est désormais disponible pour réaliser vos suivis Sterf à partir de ce logiciel, directement versé sur le site européen de suivi.

Projet de mise à jour de la Liste rouge nationale

La dernière liste rouge nationale date de 2012, ses statuts sont obsolètes, la connaissance a bien progressé depuis avec l’établissement de nombreuses listes rouges régionales et elle doit être mise à jour plus de 10 ans après.

L'appel à données jusqu'au 31 janvier 2024 a été réalisé au 2^{ème} semestre de l'année 2025 et plus de 25 structures et SINP ont transmis leur jeu de données. *Oreina* travaille d'abord à la mise à jour du référentiel taxonomique des rhopalocères et Zygènes de France (mise à jour prévue pour TaxRéf v19). Les données en limite d'aire de répartition seront validées sur GeoNature par les experts régionaux, ensuite les statuts selon la méthodologie de l'UICN seront calculés automatiquement, puis les experts pourront valider les statuts lors de l'atelier dédié. La publication de la mise à jour de la Liste Rouge est prévue pour 2027.

Cahier technique de gestion conservatoire

Un guide de gestion conservatoire pour le cortège d'espèces des pelouses calcicoles et prairies mésophiles est en cours de réalisation. Il a débuté par le stage de césure d'Océane Renou et concernera 6 espèces du PNA Papillons de jour : Azuré du serpolet, Azuré de la croisette, Mélitée des digitales, l'Hespérie des cirses, le Damier de la succise et l'Hermite. Une relecture par le réseau du PNA Papillons de jour sera nécessaire avant la publication.

Ateliers visio thématiques PNA

Ces webinaires sont ouverts à tous les professionnels de la conservation des papillons de jour. Les comptes-rendus des précédents sont disponibles :

Protocoles de suivis existants : [compte-rendu](#)

Réintroduction de papillons protégés : [compte-rendu](#)

La séquence Éviter-Réduire-Compenser appliquée aux Papillons de jour: [replay](#)

Groupe de travail espèces centrés

GT Bacchante *Lopinga achine* : en 2025, 2 formations pour réaliser le protocole de caractérisation de l'habitat de la Bacchante ont été suivies en Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie le 04 et 22 avril. Le test du protocole a pu être fait en Nouvelle-Aquitaine et les résultats ont été présentés le 27 novembre en visio lors de la dernière réunion du GT. Aujourd'hui, une recherche de financement est en cours pour que les structures souhaitant tester le protocole puisse disposer de quelques jours de financement.

GT Azuré de la sanguisorbe et des paluds *Phengaris teleius* & *P. nausithous* : le 03 avril, une présentation de résultats génétiques sur l'Azuré de la sanguisorbe a été organisé à Grenoble, avec une visite de site. Le [compte-rendu est disponible](#).

GT Nacré de la canneberge *Boloria aquilonaris* : en Occitanie, une réunion du groupe de travail a été organisée sur le terrain le 10 juillet. Le CBNFC-ORI a organisé un groupe de travail sur l'espèce pour proposer des protocoles de suivis. Il est proposé de fusionner ces 2 GTs régionaux sur cette espèce. Il est souhaité de tester le protocole de suivi en 2026.

GT Piéride de l'aethionème *Pieris ergane* : le groupe de travail pour cette espèce a été lancé en Occitanie le 02 avril 2025. L'écologie, la répartition, les suivis ont été présentés et discutés. Un livret enquête pour rechercher l'espèce a été réalisé pour être distribué en 2026 aux randonneurs, clubs d'escalade... [Le compte-rendu est disponible](#), ainsi que le [livret-enquête](#).

Retour d'expériences de gestion – fiches RETEX

Il est demandé par l'animation nationale de continuer à remplir les RETEX ; retours d'expériences de gestion via les formulaires du site du PNA : <https://papillons.pnaopie.fr/liste-des-actions-de-gestion/>

En Occitanie, 8 RETEX sont publiés.

Autres actions de diffusions et sensibilisation

N'hésitez pas à transmettre vos actualités pour la lettre d'information nationale, ou les actualités et vous inscrire la lettre d'information : <https://papillons.pnaopie.fr/abonnement-a-notre-newsletter/>

12 vidéos sur des espèces du PNA Papillons de jour sont disponibles et le projet de création de courts-métrages est terminé : [playlist Youtube](#)

Un modèle de fiches enquêtes est disponibles pour être rempli et rechercher des espèces de papillons au sein de vos localités.

4.1.2. ACTUALITES REGIONALES

Un tour d'horizon (non-exhaustif) des actualités régionales est effectué par Bastien Louboutin (Opie) et les partenaires présents. La présentation support projetée pendant le comité est disponible en annexe à ce compte-rendu. Les actions citées sont classées selon les fiches actions PRA correspondantes.

Animation et coordination de la déclinaison (Opie & CEN)

Plusieurs actions relevant de l'animation de la déclinaison ont été réalisées en 2025 :

- Organisation du COTECH annuel Occitanie à Narbonne.
- Participation au Copil et séminaire de mi-parcours national et aux ateliers visio.
- Suivi administratif et financier.
- Conventionnement en 2025 pour soutenir des actions locales de l'ANA-CEN Ariège, la Fédération Aude-Claire, Gard Nature et le GOR.

Mise en place d'une procédure de délégation des autorisations de capture espèces protégées

Comme pour les libellules, une procédure de délégation des autorisations de capture des espèces de papillons de jour protégées a été mise en place en fin d'année 2025 avec l'appui de la DREAL Occitanie. Ces autorisations ont été délivrées à l'Opie et au CEN Occitanie avec la possibilité pour ces deux structures de les déléguer aux partenaires régionaux. Elles permettent la **capture pour identification avec relâcher immédiat des imagos des 16 espèces de rhopalocères et 1 espèce de zygène protégées** présentes dans la région. A noter qu'elles ne concernent pas des projets plus impactant pour les

individus, comme des opérations de Capture-Marquage-Recapture ou des prélèvements génétiques, qui nécessitent toujours le dépôt de demandes spécifiques auprès de la DREAL Occitanie. De même, les gestionnaires d'espaces naturels protégés, comme les réserves, doivent toujours faire une demande spécifique pour la mise en place d'actions ciblant des espèces protégées sur ces espaces.

Afin de bénéficier de ces autorisations, un formulaire de demande est disponible pour les partenaires régionaux ([Formulaire autorisation espèces protégées](#)) et à remplir individuellement. Un mail détaillant le cadre d'application de ces autorisations (détail des modes de capture, espèces ciblées, date d'application, remontée des données au SINP régional) est alors transmis aux partenaires. Une fois ces **conditions acceptées par retour de mail** (pensez à le faire pour ceux qui ne l'ont pas encore fait), l'arrêté de dérogation ainsi qu'une lettre de délégation nominative sont alors envoyés aux partenaires et utilisables dans le cadre de leurs actions d'inventaires et de suivis. Ces délégations sont valables pour une **période d'un an**. A la fin de chaque année, un bilan des données produites sera réalisé par les animateurs régionaux auprès des bénéficiaires de ces autorisations. Si toutes les conditions d'application sont respectées, un renouvellement automatique des délégations sera effectué pour l'année suivante.

Un premier envoi de délégation a été effectué en décembre 2025 et permet à 50 partenaires d'en bénéficier pour l'année 2026. Un nouvel envoi est prévu début mars 2026 en amont de la saison de terrain. Un premier bilan de cette procédure sera réalisé en fin d'année 2026.

- **Amélioration des connaissances**

Action C1 : Poursuivre l'inventaire des espèces et Action C2 : Amélioration des connaissances sur les Papillons de jour

- **Hermite (*Chazara briseis*) : bilan de 3 ans de prospections dans l'Aude (Loïc Brepson, Aude-Claire)**

Un bilan de 3 ans de prospections dans l'Aude est présenté par Loïc Brepson. Un article de synthèse vient d'être soumis à la revue *Oreina*.

En 124 jours de terrain (salariés et surtout bénévoles) sur 3 ans, seulement 27 imagos trouvés et aucune chenille. Sur 9 zones historiques connues, l'espèce n'a été retrouvée que seulement sur 3 (Plateau de Sault, la Moyenne vallée de l'Aude et un secteur littoral près de Leucate). Sur le littoral, l'influence marine tempère potentiellement les canicules, la ressource nectarifère est encore bien présente. Ce déclin est certainement lié à la sécheresse entraînant possiblement une disparition locale de la Féтуque. Une autre hypothèse est la surchauffe des chenille et chrysalides due aux canicules estivales ou encore la fragmentation des habitats trop importante dans certains secteurs. Le CEN a prévu de prospecter encore certains secteurs dans les années à venir.

Cyril Rombaut (PNC) souligne qu'en période de canicule, le PN des Cévennes a vu de l'Hermite en dispersion sur des milieux aberrant pour l'espèce, type tourbière (probablement en dispersion pour s'alimenter). Florine Hadjadj (ANA) indique qu'en Ariège, l'Hermite se maintient sur les secteurs d'altitude alors que les populations de piémont disparaissent.

- **Hespérie à bandes jaunes (*Pyrgus sidae*) et Azuré du Baguenaudier (*Glaucopsyche iolas*) : bilan des recherches 2025 (Lou-Baptiste Reboul, Gard Nature)**

Lou-Baptiste Reboul (Gard Nature) présente leurs prospections ciblées menées sur ces deux espèces classées en danger critique d'extinction (CR) dans la liste rouge Occitanie de 2019 et qui ne sont connues que du Gard dans la région.

Azuré du Baguenaudier : Populations de l'est du Gard excentrées par rapport aux populations françaises, surtout présentes coté PACA. Ils n'ont pas vu l'espèce en 2025 mais présence attestée en Vaunage dans l'ouest du département. Une hypothèse évoquée est une diapause cette année-là dans les secteurs Causse Cévennes. Il semble utile de poursuivre des prospections ciblées. D. Bizet (COGard) confirme avoir vu *G. iolas* en 2025 (saisi en observation cachée sur Faune Occitanie, non transmise).

Hespérie à bandes jaunes : la plante-hôte est toujours bien présente mais aucun papillon n'a été vu lors des recherches ciblées en 2025. Cette espèce n'a plus été détectée dans la région depuis 2022. Il existe une donnée douteuse en 2023 (Méjannes-le-Clap, pas de photos). Hypothèse : fortes chaleurs qui aient cramé les chrysalides qui se forment au sol. Pas de fermeture particulière des habitats depuis 1960, au moins sur certains secteurs. A noter qu'un site web anglais vend des espèces provenant de France, notamment *P. sidae*. Possible impact cumulé ? Possible défaut de prospection mais 3 ans sans aucune observation en Occitanie c'est inquiétant. Melvyn Guillot-Jonard (CEN PACA) indique un effondrement des observations de l'espèce même en région PACA (bastion français). Un document plus complet sera diffusé sur ces recherches par Gard Nature.

Cyril Rombaut : Ne pas hésiter à solliciter les associations locales, comme les Naturalistes des Cévennes pour les prospections qui pourraient être intéressés pour participer.

- **Bacchante (*Lopinga achine*) : découverte de nouvelles stations et protocole habitats**

Jérôme Robin (CEN Occitanie) présente une **carte de synthèse des données de Bacchante en Occitanie donc plusieurs nouvelles stations** découvertes en 2025 en limite est de répartition, notamment en Aveyron où deux stations ont été découvertes à quelques jours d'intervalle. L'espèce semble éviter la zone biogéographique du Massif central. Une publication de synthèse sur l'Occitanie a été soumise à la revue *Oreina*.

Pierre-Yves Gourvil (CEN Nouvelle-Aquitaine) : En Nouvelle-Aquitaine, également des nouvelles stations découvertes, l'espèce semble en progression. Avec un financement national du PNA, il a organisé des journées de **formation au protocole habitat** en 2025 dont une journée en Occitanie, sur un site de l'ANA CEN Ariège à Sentenac (09). Des questions restent posées sur les plantes hôtes utilisées dans nos régions, les brachypodes ne semblent pas utilisés, peut être plutôt des Carex ? les chenilles restent difficiles à détecter, même la nuit à la lampe torche UV.

D. Rombaut (PNR Causse du Quercy) : Nous allons travailler au PNR Causses du Quercy sur les bois pâturés et pré bois, habitat potentiel de l'espèce ? Baptiste : Oui effectivement, à chercher, la Limagne et la Bouriane, constituant des noyaux historiques dans la région.

- **Piéride de l'aethionème (*Pieris ergane*) : inventaire des stations en Ariège en 2025**

Un bilan des **prospections 2025** sur l'espèce est présenté par Florine Hadjadj (ANA CEN Ariège) qui a reçu l'aide de Maxence Germain (service civique) et de bénévoles. De nouvelles stations ont été

découvertes autour de localités historiques de sa plante hôte. Cela permet de préciser sa répartition localement, notamment dans le cas du Vicdessos qui étire significativement cette dernière. Des stations d'aethionèmes ont été caractérisées à l'aide d'une fiche descriptive. Présence de l'espèce confirmée avec chenilles sur plante-hôtes alors qu'aucun imago n'a été observé. Il semble que la recherche des chenilles porte bien ses fruits. Population probablement sous-détectée dans certains secteurs trop escarpés (alentours de la grotte de Niaux par exemple). Besoin de répliquer ces prospections pour caractériser les stations de plantes-hôtes. Des comptes-rendus détaillés ont été rendus à l'Opie par l'ANA Cen-Ariège dans le cadre des conventions PRA signées en 2024 et 2025.

L. Brepson (Aude Claire) : Espèce observée aussi dans l'Aude, prospection à faire dans les Corbières en 2026 (données historiques à actualiser). En revanche Benjamin n'a trouvé que des imagos.

- **Nacré de la Canneberge (*Boloria aquilonaris*) : prospections et groupe de travail**

En 2025, il y a eu une poursuite de l'actualisation et recherches de stations à *Boloria aquilonaris* en Margeride par l'ONF (Françoise Plancheron) et par le groupe rhopalocères du Parc National des Cévennes.

Le Groupe de travail Massif central s'est réuni cette fois sur le terrain, accueilli le 10 juillet 2025 sur le site du Mont Lozère par le PN des Cévennes (merci !). Une dizaine de personnes (AuRa et Occitanie) ont fait le déplacement, plus d'une dizaine d'imagos ont été comptabilisés sur cette station remarquable alors que c'était déjà la fin de la période de vol en 2025.

Pour 2026, l'ONF, le CEN antenne Lozère et le PN des Cévennes pourraient mettre en œuvre des suivis et sont intéressés par le protocole rédigé dans l'Est de la France par le CBN BFC ORI (E. Gaillard *et al.*).

Action C4 : Valoriser les connaissances sur les Papillons de jour

Dans le cadre du **SINP Occitanie**, dont le pôle Invertébrés est coordonné par le CEN Occitanie et l'Opie, l'intégration et la validation des données se poursuit. Environ 145 000 données supplémentaires ont été intégrées en 2025 et le taux de validation est désormais de 98,4% (97,1% validées automatiquement et 1,3% validées manuellement).

Certains bureaux d'étude déposent leurs données directement au niveau national, ces jeux de données redescendent ensuite au niveau régional. Le piratage du MNHN a ralenti le processus en ce moment.

A noter que les données issues de **Faune Occitanie** qui n'avaient pas été versées depuis 2019 ont été reçues par le pôle invertébrés (CEN Occitanie & Opie) mais sous une forme **dégradée** (au lieu-dit et anonymisée malgré le **choix spécifié par les observateurs** dans les paramètres de leur compte) qui ne permet pas leur intégration ou leur validation dans des conditions satisfaisantes .

- **Gestion & Conservation**

Action G1 : Améliorer la prise en compte des Papillons de jour dans les espaces naturels gérés

Dans le cadre de la politique Natura 2000 dont elle a récupéré la coordination depuis quelques années, la Région Occitanie a sollicité les animateurs des PNA et des déclinaisons régionales pour améliorer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'**annexe II de la directive Habitats-**

Faune-Flore. Afin de coordonner les actions menées sur ces espèces sur les sites Natura 2000 à l'échelle régionale, un travail de synthèse des connaissances et de hiérarchisation des espèces a été effectué. Pour les rhopalocères, *Coenonympha oedippus* et *Lycaena helle* sont ainsi classés en priorité 1 pour la mise en place d'actions (inventaires et suivis notamment) alors que *Euphydryas aurinia* et *Lycaena dispar* ont été évalués en priorité 2 (sur trois niveaux de priorité).

Tout au long de l'année, les animateurs régionaux ont également été sollicités par des gestionnaires de sites pour échanger et participer à différentes réunions sur les enjeux papillons de jour locaux (COPIL, évaluation de DOCOB, mise en place d'inventaires et de suivis...).

Action G2 : Entreprendre et poursuivre des opérations de gestion conservatoire en faveur des Papillons de jour

- **Damier de Godart (*Euphydryas desfontanii*)**

Un projet de conservation en faveur du **Damier de Godart *Euphydryas desfontanii*** est mené par le GOR et le CEN Occitanie. La phase II du projet a débuté en octobre 2024 et est prévue jusqu'à septembre 2027. Aurélien Gaunet est en thèse sur ce sujet. Plusieurs axes de travail sont en cours, dont l'étude des molécules accumulées par les chenilles, provenant des plantes, intéressant pour comprendre le choix des plantes hôtes par les femelles. Une étude génomique est également en cours sur cette population isolée des populations espagnoles. Des stagiaires sont recrutés en renfort cette année encore pour des suivis spécifiques. Des chantiers de réouverture, avec des bénévoles, ont eu lieu l'hiver. Les résultats sont prometteurs avec une recolonisation rapide (présence de nids dès l'année suivante, recolonisation de la Céphalaire dans zone réouverte grâce à la banque de graines dans le sol). Pour plus d'informations : <https://www.gor66.fr/damier-de-godart>

- **Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) sur les Tourbières du Lévézou**

Le syndicat mixte de l'EPAGE du Vaur (Clément Decaux) a présenté un travail de restauration du site d'Agladières sur la commune de Saint-Léons (12). Des travaux de réouverture ont été menés, ainsi que des aménagements agropastoraux (clôture, bac d'abreuvement). Un suivi des gentianes pneumonanthes et des œufs d'Azuré des mouillères a été mené de 2022 à 2025.

Audrey Poujol indique que l'EPAGE peut utiliser les données antérieures réalisées sur plusieurs années sur la tourbière des Rauzes avec le même style de protocole de comptage œuf et gentiane, pour voir évolution. A l'époque, pas de pâturage, puis quelques bovins, anecdotiques. Une étude sur les *Myrmica* par l'Adasea d'Oc en 2014 avait permis de déterminer la fourmi-hôte.

Action G4 : Améliorer la prise en compte des Papillons de jour dans la séquence ERC et dans les politiques d'aménagement du territoire

Une diffusion auprès de la DREAL Occitanie de préconisations pour les inventaires ciblant les papillons de jour a été effectuée. Ces préconisations concernent notamment les espèces protégées et leur recherche dans les études réglementaires. Pour chaque espèce, des informations sur la pression minimale nécessaire pour la conduite d'inventaires ont été listées : stades biologiques, période de l'année (parfois variable selon l'altitude et la zone biogéographique), nombre de passages... L'objectif étant une amélioration de la prise en compte de ces espèces dans les études réglementaires.

Outre les actions d'évitement, de réductions et de compensation, des mesures d'accompagnement peuvent être mis en place. Elles permettent par exemple de financer la mise en œuvre d'actions du PNA, telles que des études d'amélioration des connaissances sur l'écologie des espèces.

Taxons		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Pression minimale d'inventaires
Rhopalocères & zygiens - cortège														4 passages entre avril et août (à adapter à l'altitude et au contexte biogéographique)
<i>Boloria aquilonaris</i>	Nacré de la canneberge							Imagos						2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Boloria eunomia</i>	Nacré de la bistorte							Imagos						2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Coenonympha oedippus</i>	Fadet des laïches							Imagos						2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	Plaine Collinéen Montagnard				Imagos			Chenilles					1 passage pendant la période de vol des imagos et 1 passage pour la recherche des nids communautaires de chenilles (à adapter à l'altitude et au contexte biogéographique)
<i>Euphydryas beckeri</i>						Imagos			Chenilles					1 passage pendant la période de vol des imagos et 1 passage pour la recherche des nids communautaires de chenilles
<i>Euphydryas desfontainii</i>	Damier de Godart					Imagos			Chenilles					1 passage pendant la période de vol des imagos et 1 passage pour la recherche des nids communautaires de chenilles
<i>Lopinga achine</i>	Bacchante							Imagos						2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais					Imagos			Imagos					3 passages pendant la période de vol des imagos (deux passages printaniers, un passage estival)
<i>Lycaena helle</i>	Cuivré de la bistorte							Imagos						2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon					Chenilles			Imagos					2 passages pendant la période de vol des imagos et 1 passage pendant la période d'activité des chenilles
<i>Parnassius turatii</i>	Semi-Apollon								Imagos					2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Phengaris alcon</i>	Azuré des mouillères								Œufs (imagos)					1-2 passages pendant la période de vol des imagos pour la recherche des pontes sur gentianes (<i>G. pneumonanthe</i> pour l'écotype <i>alcon</i> , <i>G. cruciata/lutea</i> pour l'écotype <i>rebelli</i>)
<i>Phengaris arion</i>	Azuré du serpolet								Imagos					1-2 passages pendant la période de vol des imagos
<i>Pieris ergane</i>	Piérade de l'aethionème								Imagos - chenilles - œufs					2 passages pendant la période de vol des imagos ; la recherche des pontes et des chenilles sur Aethionème des rochers (<i>Aethionema saxatile</i>) peut se faire en parallèle
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane					Imagos		Chenilles						1 passage pendant la période de vol des imagos et 1 passage pour la recherche des chenilles sur aristoloches (<i>A. rotunda</i> essentiellement)
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine					Imagos		Chenilles						1 passage pendant la période de vol des imagos et 1 passage pour la recherche des chenilles sur aristoloches (<i>A. pistolochia</i> essentiellement)
<i>Zygaena rhodamanthus</i>	Zygène cendrée	Plaine méd. Plaine atl. Collinéen				Imagos			Imagos					1 passage pendant la période de vol des imagos

• Information & Sensibilisation

Action S1 – Former les professionnels au suivi des Papillons de jour et à la gestion de leurs habitats

Deux journées de formations à l'identification aux genitalias (animée par B. Louboutin & B. Charlot) ont été organisées en Ariège, à Cos le 18 novembre 2025 (9 personnes), dans les locaux de l'ANA CEN Ariège et en Lozère, à Florac le 20 novembre 2025 (10 personnes), dans les locaux du Parc national des Cévennes. L'objectif était d'améliorer la production de données sur les [espèces méconnues d'Occitanie](#), dont celles classées en *data deficient* (DD) dans la liste rouge régionale.

Ce type de journée ayant plu au réseau, il est possible que soit envisagé de nouvelles sessions pour l'hiver 2026, peut-être cette fois à Montpellier et à Toulouse.

Samuel Danflous (Muséum de Toulouse), indique que ces spécimens collectés ont un grand intérêt à finir en collection, ces données historiques sont précieuses et peuvent être sécurisées au Muséum.

Action S2 : Sensibiliser les acteurs du territoire aux Odonates et à leur conservation

Deux lettres d'actualités régionales ont été diffusées en juin et décembre 2025 à notre annuaire de contacts en Occitanie. Elles sont communes aux déclinaisons régionales des PNA en faveur des odonates, des papillons de jour et des pollinisateurs et ont pour but d'informer l'ensemble des partenaires, impliqués de près ou de loin dans la conservation de ces différents groupes, sur les

actualités régionales. Elle permet également de valoriser les différents projets menés que ce soit au niveau régional ou plus localement. Prévue pour sortir à une fréquence semestrielle, la prochaine mouture sortira au **printemps 2026**. N'hésitez pas à nous partager vos actualités et les projets menés localement en faveur des papillons !

Un **court-métrage de présentation du PNA papillons en Occitanie**, financé par la DREAL, a été réalisé par Regards du Vivant courant 2024. L'Opie y présente ce PNA tandis que le GOR et le CEN Occitanie présentent l'exemple du **projet de conservation en faveur d'*Euphydryas desfontainii***. La version finale est disponible en ligne ici : https://www.youtube.com/watch?v=Lsit_Ek58o4

4.2. PAPILLONS PROTEGES EN OCCITANIE & SEQUENCE ERC

- **Fiches techniques régionales sur les espèces protégées**

Pierre-Yves Gourvil (CEN Nouvelle Aquitaine) a présenté les **fiches techniques** rédigées et diffusées en Nouvelle-Aquitaine : *Lycaena dispar* (Cuivré des marais), *Euphydryas aurinia* (Damier de la succise), *Phengaris arion* (Azuré du Serpolet), *Phengaris alcon* (Azuré des mouillères), *Coenonympha oedippus* (Fadet des laïches) et *Limenitis populi* (Grand Sylvain). Celle de la Bacchante (*Lopinga achine*) est en cours de rédaction. Elles sont diffusées sur le site du PNA : <https://papillons.pnaopie.fr/nouvelle-aquitaine/>

Les retours en Nouvelle-Aquitaine (gestionnaires, BE, Dreal...) sont positifs et satisfaits du format. L'idée est d'adapter certaines de ces fiches pour une **diffusion en Occitanie** à un large public. S'il y a des fiches à prioriser, Damier de la Succise, Azuré du Serpolet, Cuivré des marais, très citées et protégées seront probablement les premières adaptées à l'Occitanie.

G. Riou suggère aussi *G. iolas* et *P. sidae* comme prioritaires niveau fiche. Mais pour les animateurs ce serait plutôt à PACA de rédiger ces fiches et à l'Occitanie de les adapter. Pour *G. iolas*, il peut y avoir un enjeu sur la gestion des bords de piste, notamment DFCI (comme prévu dans ABC à Congénies). Pour *P. sidae* ça semble trop tard (espèce éteinte en Occitanie ?).

S. Danflous rappelle que l'objectif premier est la diffusion large et la prise en compte des espèces dans la séquence ERC.

S. Jaulin (Opie) : Pour la diffusion auprès des bureaux d'étude en Occitanie, voir avec la CRERCO où ils sont nombreux : <https://crerco.fr/Les-membres>.

Sandra Kaman (Adasea du Gers) : Les mesures de gestion préconisées semblent plus adaptées aux gestionnaires type CEN car peu adaptées au monde agricole. Par exemple le broyage avec export n'est jamais réalisé. Des mesures trop exigeantes sont demandées sur ces fiches. Réponse de Pierre-Yves, Baptiste : Les éléments clés de gestion présentés sont les plus optimaux. C'est un porté à connaissance mais à adapter à la zone et au public ; ces fiches n'ont pas vocation à être diffusée telle quelle aux agriculteurs. B. Louboutin propose d'intégrer un encart pour préciser le contexte et l'utilisation de ces fiches.

- **Note de cadrage sur l’Azuré du Serpolet et le développement de projets photovoltaïques**

Pierre-Yves Gourvil (CEN Nouvelle Aquitaine) présente l’idée d’une note de cadrage commune à nos deux régions sur *Phengaris arion* par rapport aux projets photovoltaïques. Les **objectifs** sont de :

- Mieux **informer les DREAL** pour mieux analyser les projets
- Limiter les projets négatifs sur les populations et **limiter la compensation au profit de l’évitement**
- Pouvoir modifier ou limiter les projets **le plus en amont** possible
- Etre **un appui aux bureaux d’étude** par rapport aux porteurs de projets.

Jean-Michel Catil (NEO) partage cette vision et les ambitions de cette note. Quelques cas dernièrement qui se sont présentés (espèce non cherchée malgré présence origan, fourmi non recherchée, demande de dérogation avec mesure compensatoire proche d’un autre site détruit, pas de concertation donc impact résiduel assez fort mais non pris en compte, ZNIEFF type 1 non prise en compte). S. Danflous appuie sur la connaissance des fourmis hôtes qui est à prendre en compte. Matthieu Bergès (NEO) : vraiment créer un lien avec les services de l’état, ça va les intéresser énormément. Le but c’est que les préconisations estampillées PNA aient plus de poids qu’une note CEN ou NEO individuelle.

Frédéric Marie (Dreal) indique qu’il ne faudra pas aller que vers les services environnement de la DDT mais aussi vers les services urbanismes qui ne regardent pas le côté biodiversité.

C. Lemaire (MTDA) : Y a-t-il déjà eu d’autres notes de cadrage pour d’autres espèces de Rhopalos du PNA ? Damier de la Succise ? Fadet des Laïches ? Réponse de Gaëlle : En Pays de la Loire ils ont fait une note pour la prise en compte des espèces protégées dans la sequence ERC : https://papillons.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2025/11/2025_NOT_ERC_et_papillons.pdf

4.3. VERS UN DEPLOIEMENT DU STERF EN OCCITANIE

La DREAL nous a proposé de soutenir le STERF en région avec un reliquat de financement 2025. B. Louboutin présente l’organisation d’un réseau de sites « **STERF école** » et de formations dans les départements pour former des bénévoles au suivi et à la détermination des papillons de jour dans 8 départements dès 2026. L’idéal estimé par le Muséum serait d’arriver à terme à 12 sites suivis par département en France.

Un sondage a été envoyé en décembre au réseau pour identifier les structures départementales qui seraient intéressées pour mettre en place un réseau de STERF-école. Des échanges sont en cours pour identifier les sites et lancer des journées de formations en avril ou mai avec les partenaires locaux ayant répondu au sondage. De plus, les 4 passages minimums du Sterf seront financés sur ces sites.

Cyril Rombaut (PN des Cévennes) précise qu’il mène un STERF sur le site de Montals dans les Cévennes gardoises qui peut accueillir un STERF école. D. Bizet (COGard) précise que ça pourrait intéresser des adhérents du COGard.

A. Parret demande quel est le lien entre STERF et le suivi européen Eupoms ? Les relevés papillons de EuPoms (tirage de 120 sites dans toute la France, terrain à partir de 2027) pourront être également intégrés au jeu de donnée STERF (mais pas l’inverse).

Pour plus d’informations sur le STERF : <https://butterfly-monitoring.net/fr/bienvenue>

4.4. PERSPECTIVES

- **Cartographie des zones à déficit de connaissance**

Une cartographie des zones à déficit de connaissance est évoquée. Elle pourrait prendre la forme d'une évaluation du nombre d'espèces connu par commune ou par maille en fonction de la diversité potentielle. Le travail de modélisation de la répartition des espèces mené à l'échelle régional dans le cadre du projet CléδιοMitoc pourrait également être mobilisé. Cette cartographie permettrait d'orienter les futures prospections papillons sur des secteurs de la région moins prospectés (basés sur les données disponibles dans le SINP Occitanie).

- **Lancement de journées départementales d'information en 2026**

Conjointes avec la mise en place de certaines formations STERF et inspirées des journées Odonates déjà initiées dans plusieurs départements, des journées d'information départementales papillons sont prévues pour 2026 : Aude, Ariège et Aveyron pour commencer avec l'objectif de couvrir tous les départements d'ici la fin du PRA.

- **Séminaire de mi-parcours de la déclinaison**

L'année 2027 marquera la mi-parcours de la déclinaison régionale du PNA libellules en Occitanie. La possibilité d'organiser le comité technique sur une journée entière plutôt que sur une demi-journée est discutée. Cela permettrait notamment de laisser plus de temps à la fois aux présentations et aux échanges mais demanderait à mobiliser les partenaires sur une journée entière (ce qui est généralement fait chaque année dans les autres régions). Un déplacement pour un séminaire de mi-parcours sur deux jours, associé avec une journée PNA libellules peut également motiver à faire le déplacement. Un lieu potentiel d'accueil et d'hébergement est évoqué par l'ANA en Ariège, la période visée pourrait être en mars 2027.

5. ANNEXE

En complément de ce compte-rendu est jointe la présentation partagée tout au long de la journée par les animateurs (nationaux et régionaux).

Pour toutes questions les animateurs régionaux sont à votre disposition :

Baptiste CHARLOT

baptiste.charlot@cen-occitanie.org

Animateur PRA Libellules Occitanie
Co-animateur PRA Papillons de jour Occitanie

Interlocuteur à privilégier
sur les départements en Midi-Pyrénées



Bastien LOUBOUTIN

bastien.louboutin@insectes.org

Animateur PRA Papillons de jour Occitanie
Co-animateur PRA Libellules Occitanie

Interlocuteur à privilégier
sur les départements en Languedoc-Roussillon

